

## DEMANDE DE SUBVENTION FDVA

### 1. OU ?

Sur la plateforme Le compte asso  
<https://lecompteasso.associations.gouv.fr>  
Avec le code **530** : pour les dossiers SDJES  
code 2486 pour un dossier régional ou  
interdépartemental / code 3 pour la  
formation des bénévoles

### 2. QUAND ?

Entre le 1er janvier et le 28 février 2025.  
Si j'ai besoin d'aide je me rends aux  
formations et ateliers d'écriture  
organisés par le collectif et je m'inscris à  
l'aide du lien suivant : [https://  
aisne.franceolympique.com/art.php?  
id=62700](https://aisne.franceolympique.com/art.php?id=62700) ou je contacte un GUID'ASSO  
<https://guidasso-hdf.org/>

### 3. COMMENT ?

Je complète toutes les informations et je  
vérifie les points suivants :

- budget prévisionnel équilibré,
- cohérence entre le budget prévisionnel  
annuel de l'association et celui de l'action,
- toutes les pièces demandées sont jointes  
(les comptes- rendus assemblée générale,  
financier, activité, CER signé),
- les données administratives sont à jour.

### 5. POUR TERMINER

Je double clique pour transmettre mon  
dossier  
Si j'ai reçu une subvention en 2024, je  
remplis le compte rendu financier sur le  
compte asso

### 4. VIGILANCE

Je vérifie absolument que les coordonnées du  
siège social sont identiques (mot pour mot)  
sur les 3 documents suivants

- le SIRET : avec votre n° SIREN sur le lien suivant :  
<https://avis-situation-sirene.insee.fr>
- le RNA : avec le récépissé transmis par le greffe des  
associations
- le RIB Aucune donnée (nom et prénom d'une personne)  
physique doit être mentionnée

Besoin de faire une modification : pour le SIRET envoyer un mail  
à [sireneasso@contact-insee.fr](mailto:sireneasso@contact-insee.fr)  
Pour le RNA : faire une e-modification via le compte asso  
Pour le RIB : contacter votre banque